



Tournay, le 01/03/2022

## **COMMISSION ACTION SOCIALE**

### **Procès-verbal du 24 février 2022**

**Présents** : Nathalie BONNET, Rémy LESAULNIER, Michel LARRE, Christian HAGARD, Aline BERTHIER, Monique CHAUSSERIE, Dominique ARNE, Reine FERNADEZ, Cécile CAZANAVE, Christine PAGET, Séverine BRISE

**Excusé** : Richard CAPEL

#### **Présentation de l'action de la Mission Locale sur les Coteaux du Val d'Arros**

Mme LABORDE, M. LEROYER

**Bilan des permanences de la Mission Locale (Mme LABORDE).** Depuis mai 2021, la Mission Locale propose des permanences le jeudi à la Mairie de Tournay (le matin de mai à décembre 2021, puis sur toute la journée depuis janvier 2022). Le bilan présente une trentaine de jeunes de 16 à 25 ans en suivi actif par la Mission Locale sur le territoire, originaires pour la plupart de Tournay, Bordes, Moulédous, Clarac, Ricaud.

Les principales problématiques identifiées par les jeunes du territoire concernent le manque de logements salubres et disponibles, l'isolement et le manque d'information sur les dispositifs existants en direction des jeunes. Mme LABORDE constate une certaine précarité des jeunes au regard de l'accès à l'emploi. Paradoxalement des offres d'emplois disponibles sont non pourvues sur le territoire.

Mme LABORDE souligne également une croissance des troubles psychologiques chez les jeunes et l'importance de l'intervention de la psychologue lors des permanences du jeudi.

Enfin, un partenariat est engagé avec l'Education Nationale afin d'améliorer le repérage et l'accompagnement des mineurs en difficulté de scolarité.

En 2022, l'action de la Mission Locale sera renforcée sur la mise en place du contrat d'engagement jeunes par l'Etat.

**Lancement du Truck des jeunes (M. LEROY).** Monsieur LEROY présente le dispositif de repérage des jeunes isolés, à travers la présence d'un minibus tous les 15 jours le mardi matin au marché de Tournay. Le dispositif devrait être lancé à partir du 8 mars 2022. L'objectif du Truck des jeunes est d'aller vers les jeunes de 16 à 29 ans les plus isolés, non repérés dans les dispositifs existants, de les orienter vers les bons interlocuteurs et de les accompagner dans les solutions de logement, de mobilité et d'accès à l'emploi. Dans le cadre de ce dispositif, la Mission Locale organise des job dating

---

**Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros**

15 place d'Astarac – 65 190 TOURNAY

Tél : 05 62 35 24 23 - [contact@coteaux-val-arros.fr](mailto:contact@coteaux-val-arros.fr)

et intervient en partenariat avec la Croix Rouge, le Secours Populaire et Wimoov (solutions de mobilité adaptées).

La Commission propose :

- de diffuser le flyer de présentation du Truck des jeunes auprès de tous les Maires du territoire et sur le Facebook de la CCCVA
- de réfléchir à la mise en place d'une permanence de la Mission Locale sur Pouyastruc dans le cadre de l'Espace France Service le jeudi matin
- d'expérimenter une permanence du bus truck des jeunes au stade de Pouyastruc lors d'événements sportifs rassemblant des jeunes du territoire

### **Présentation du projet de centre itinérant des Restos du Cœur**

(Mme SAGNIER, M. LEROYER)

Le projet de centre itinérant des Restos du Cœur sera mis en place à partir du 4 mars sur le territoire, suite aux demandes des Maires de Bordes et Pouyastruc.

Le bus stationnera 4 jours par semaine en fonction des besoins recensés par les Maires sur leur commune. Il est prévu de bloquer ½ journée sur Tournay (en complémentarité avec l'aide alimentaire du Secours Populaire organisée le jeudi) et ½ journée sur Pouyastruc.

Le service de repas des Restos du Cœur est gratuit et sur inscription préalable en Mairie.

Pour la mise en place du centre, les Restos du Cœur sollicitent les membres de la commission pour disposer d'un lieu de stationnement pourvu d'une prise (températures positives et négatives), permettre l'inscription des bénéficiaires en Mairie. Mme SAGNIER appelle également le bénévolat sur place afin de soutenir l'équipe des Restos du Cœur, ainsi qu'une aide financière sous forme de subvention pour soutenir le projet.

La commission propose :

- De diffuser l'information auprès des Maires et sur la page Facebook de la CCCVA : les réservations sont à faire au numéro de téléphone du centre de Séméac (05 62 93 67 95)
- De diffuser l'information également auprès du CLIC des Coteaux (Mme SIMONNET) afin de toucher les plus de 60 ans.

### **Présentation du dispositif Ha-Py Actifs pour optimiser le retour à l'emploi des allocataires du RSA**

Mme BRISE présente le dispositif Ha-Py Actifs du Département des Hautes-Pyrénées, qui s'appuie sur 3 leviers pour améliorer le retour à l'emploi des allocataires du RSA :

1. Les conseillers emploi du Département accompagnent les allocataires du RSA dans leur parcours d'insertion professionnelle ;
2. Les contrats Ha-Py Actifs permettent aux recruteurs, publics et privés, de bénéficier de l'aide du Département, à hauteur de 30 à 50% du SMIC ;
3. La plateforme Ha-Py Actifs facilite les recrutements par une mise en relation directe des allocataires RSA et des employeurs qui recrutent.

Mme BRISE précise qu'une centaine de personnes sur le territoire des Coteaux du Val d'Arros sont allocataires du RSA et 47 sont accompagnés par les conseillers emploi du Département dans leur parcours de retour à l'emploi.

Le Département souhaite déployer le dispositif Ha-Py Actifs sur tout le territoire et sollicite la CCCVA pour une présentation auprès des Maires.

Mme BRISE propose de présenter le dispositif dans le cadre par exemple d'un job dating.

Monsieur LESAULNIER présente le retour de l'ADMR qui a mobilisé le dispositif Ha-Py Actifs pour recruter des emplois à domicile. Il explique que le secteur de l'aide à domicile a de gros besoins, mais les métiers ne sont pas attractifs et il est nécessaire d'accompagner les personnes en insertion sur une phase d'immersion. En outre, la fragilité de certaines personnes en insertion peut être un frein lorsqu'elle est placée en soutien d'une personne en perte d'autonomie.

Monsieur LESAULNIER propose de faire connaître le dispositif aux employeurs du territoire, notamment les entreprises, mais aussi les Mairies.

Une présentation du dispositif Ha-Py Actifs sera donc proposée aux entreprises dans le cadre des rencontres organisées par la CCCVA.

### **Schéma départemental de l'autonomie (2022-2026)**

Madame BONNET présente le nouveau schéma départemental de l'autonomie, qui a été élaboré pour répondre au besoin de l'habitant placé au centre du dispositif. L'objectif est donc de simplifier les démarches des personnes en perte d'autonomie et leurs proches dans les différentes étapes de leur vie. Ainsi, une plateforme en ligne permettra de centraliser l'information sur tous les acteurs qui interviennent dans le secteur de l'autonomie.

La méthodologie proposée s'appuie également sur les réalités du territoire : la CCCVA sera ainsi associée à la démarche avec les acteurs du territoire concernés par le secteur de l'autonomie.

### **Projet de résidence sénior à Tournay (Ages & Vie)**

Madame BONNET présente le projet de résidence sénior proposé par Ages & Vie sur la parcelle à vendre de 12 000m<sup>2</sup> située à l'entrée de Tournay (face garage Renault). Le projet s'étendrait sur 3000m<sup>2</sup> pour proposer la construction d'une résidence de 6 à 8 logements autonomes, destinés aux personnes âgées dépendantes de niveau GIR 2-3-4 avec présence d'une auxiliaire de vie 24h/24 (logement sur place). Le coût du loyer, après déduction des aides serait d'environ 1600€. Informations : <https://agesetvie.com/>

Mme BONNET informe la commission qu'un RDV est également prévu avec le Directeur de l'ASEI qui porte un projet de foyer logement sur cette parcelle.

La commission émet un avis réservé sur ce projet : si l'utilité de proposer une offre de services pour le logement des séniors sur notre territoire fait l'unanimité, c'est le porteur de projet qui pose problème. Le projet présenté par Ages & Vie est-il adapté aux besoins des séniors du territoire ? Le loyer n'est-il pas trop élevé pour nos séniors ?

La commission propose de voir également d'autres modèles (ex : MARPA, foyer logement sur Galan et Tilhous) afin d'avoir une analyse plus approfondie. Elle souhaite une approche associant les acteurs du territoire du secteur médico-social, afin d'essayer de construire un projet ensemble avant de le donner au secteur lucratif (Cf. projet de construction d'une structure d'hébergement pour personnes âgées associant la Mairie de Tournay et l'ADMR « Habiter autrement »).

Mme BONNET rappelle la nécessité de trouver un acquéreur pour la parcelle dans les 5 ans à venir, au risque d'être obligé de l'acheter. Le projet Ages & Vie présente l'avantage de vendre rapidement une partie de la parcelle et de proposer une offre de service que la CCCVA ne pourrait pas financer seule.

Madame ARNE précise que même si un projet collectif est proposé, il n'y aura plus d'aide départementale pour le financement de places supplémentaires en Maison de retraite.

### **Présentation du schéma des services aux familles**

Madame BRISE présente les axes principaux du projet de schéma départemental des services aux familles, porté par le Département et la CAF. Le schéma trouve son application concrète dans la signature d'une convention territoriale globale avec la CAF, portant sur la réalisation d'actions concrètes dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Madame BRISE et Madame BONNET informent la commission d'une rencontre avec une porteuse de projet, Mme Alisée CHABASSIERE, ancienne assistante maternelle, qui souhaite intervenir en soutien à la professionnalisation des assistantes maternelles dans leurs démarches administratives, la défense de leur statut et leur relations avec les parents.

Le projet est intéressant et inédit, il apporte une réponse concrète aux professionnelles qui n'est pas proposée aujourd'hui par la PMI au niveau départemental.

La question principale est de trouver une structure pour porter le projet, par exemple le RAM des Coteaux dont l'animation est assurée par l'association Familles Rurales à Castelnaud Magnoac. A titre d'exemple, le RAM de Bagnères organise des animations avec les parents « café des parents », qui pourrait être dupliqué sur notre territoire pour les assistants maternels.

### **Permanences sociales – Espace France Services**

Madame BRISE informe la commission qu'une demande a été adressée au Département afin de mettre en place une permanence sociale à la Mairie de Pouyastruc dans le cadre de l'Espace France Service. Une réunion avec les services sociaux est ainsi programmée afin de voir les modalités d'organisation des permanences sociales sur le territoire. Aujourd'hui, le Département assure une permanence sociale à Tournay 2 demi-journées par mois : la proposition serait de garder une demi-journée sur Tournay et une demi-journée sur Pouyastruc.

Madame CHAUSSERIE propose de rencontrer Mme ABADIE, vice-présidente au Département en charge du social afin d'améliorer l'organisation des services sociaux et le suivi des situations individuelles.

La question des permanences de la PMI (consultations nourrissons) est également posée. Il est proposé de maintenir les consultations à l'Espace France Services dans un premier temps, puis de les transférer si possible dans les locaux du nouveau pôle santé de Tournay (espace mutualisé prévu).

### **Ateliers mobilité Wimoov**

Madame BONNET informe la commission d'un courrier reçu de l'association Wimoov sollicitant un RDV pour développer les solutions de mobilité inclusive sur notre territoire (recherche d'emploi, personnes âgées, etc.). **Courrier annexé en PJ.**

Les retours des ateliers organisés par Wimoov sur le territoire sont divers : plutôt positif sur Tournay, mais aucun participant à Chelle-Debat.

La question est donc de savoir si l'offre de Wimoov est adaptée aux problèmes de mobilité sur le territoire. Des solutions de proximité sont souvent mises en place pour les déplacements des personnes âgées (voisins, famille). Les besoins principaux concernent les déplacements médicaux hors prise en charge par la CPAM : une réflexion est en cours dans le cadre du réseau santé avec la MDS de Lannemezan pour la prise en charge des frais de transport médicaux pour les allocataires du RSA.

La commission insiste sur la nécessité de trouver un partenaire pour pouvoir développer les solutions de mobilités les plus adaptées.